Concertation publique MEREN Nord
Compte rendu intégral

Réunion plénière de lancement - Mardi 06 octobre 2026

Salle / Adresse : Palais de la Source, Département de La Réunion - Saint-Denis
Participants : 15
Début-fin : 16h30h-18h

Intervenants

- Gilles Hubert, Vice Président délégué à l'Eau - Département de La Réunion
- Olivier Fontaine, Président de la Chambre d'Agriculture de La Réunion
- Faïçal BADAT, Directeur général - Office de l'eau Réunion
- Sarah Bataille, Directrice de l'Agriculture et de l'Eau - Département de La Réunion
- Alexandre Moullama, Responsable de la Cellule Aménagement Hydraulique - Département de La Réunion
- Olivier Meyer, Chargé d'opérations Infrastructures Hydrauliques et Gestion de l'Eau - Département de La Réunion

Commission Nationale du Débat Public (CNDP)

- Bernard Vitry, Garant
- Daniel Guérin, Garant

Animation

- Agence Zoorit

Animatrice :

" Mesdames et messieurs, bonsoir et bienvenue au Palais de la Source. Nous sommes réunis pour ouvrir officiellement la concertation publique autour de MEREN Nord. Derrière ce projet, il y a une question qui nous concerne tous, celle de l'eau. Comment mieux la préserver, la sécuriser et la partager pour répondre aux besoins d'aujourd'hui, mais surtout à ceux de demain ? Cette rencontre marque le début de 2 mois de concertation jusqu'au 7 décembre. 2 mois pour comprendre le projet bien sûr, mais aussi pour questionner, réagir et contribuer. Et ce soir, nous allons déjà prendre ce temps et garder une place à vos questions et à vos réactions. Pour ouvrir officiellement cette concertation, j'ai le plaisir de donner la parole à monsieur Gilles Hubert, vice-président du Conseil départemental délégué à l'eau et à la participation citoyenne. À vous, monsieur Hubert."

M. Gilles Hubert (Vice-président du Conseil départemental) :

"Merci. Merci de me donner la parole, mesdames et messieurs. Bienvenue à vous dans cet hémicycle. Bien évidemment, je suis heureux de vous accueillir ici au Palais de la Source ce soir pour ce lancement de concertation publique consacrée à MEREN. Et je voudrais commencer par rappeler une chose essentielle. MEREN n'est pas un projet qui commence aujourd'hui. Il s'inscrit dans le sens de l'histoire. Une histoire qui est celle du développement hydraulique de la Réunion et qui depuis plusieurs décennies accompagne l'aménagement et la transformation de notre île. Parce qu'à la Réunion, l'eau n'a jamais été une ressource comme les autres. Elle a conditionné le développement de notre agriculture. Elle a accompagné l'installation des populations. Elle a permis le développement économique de territoires entiers. Et très tôt, notre collectivité a compris que face à une ressource abondante mais également inégalement répartie, il fallait investir, anticiper et construire.

Il y a eu les premiers grands projets d'irrigation, notamment dans le sud. Puis il y a eu le chantier exceptionnel du basculement des eaux de l'est vers l'ouest qui a permis de mieux répartir la ressource à l'échelle de l'île et d'accompagner le développement de nouveaux territoires. Ce sont des choix qui ont été faits par des générations qui nous ont précédés, des choix qui ont engagé la Réunion pour plusieurs décennies et aujourd'hui notre responsabilité est de poursuivre notre intervention parce que le contexte a changé, notre population a évolué, nos besoins ont augmenté, notre agriculture a besoin d'une ressource sécurisée. Nos activités économiques et nos équipements ont eux aussi besoin d'un approvisionnement fiable et surtout le changement climatique est désormais une réalité à laquelle nous devons adapter nos politiques publiques. Les épisodes de sécheresse se multiplient, les régimes de précipitation deviennent plus irréguliers.

La répartition de la ressource reste inégale. Dans le même temps, certaines ressources sont davantage sollicitées et nos réseaux doivent eux aussi être adaptés. Nous ne pouvons pas attendre que ces difficultés deviennent des crises pour agir. Gouverner, c'est gérer le présent, mais gouverner, c'est aussi et surtout prévoir. C'est regarder devant nous et se demander de quoi la Réunion aura besoin demain. C'est accepter de réfléchir aujourd'hui aux infrastructures dont nous aurons besoin dans 10, 20 ou 30 ans. Et c'est précisément dans cette histoire que s'inscrit MEREN. Nous voulons apporter une réponse aux besoins des micro-régions Est-Nord en renforçant durablement la sécurité de leur alimentation en eau. Le principe est de mieux mobiliser la ressource, de la transférer, de la stocker et de la distribuer en fonction des besoins. Le projet concerne directement Saint-Denis, Sainte-Marie, Sainte-Suzanne, Saint-André et Bras-Panon.

Il doit permettre de sécuriser l'alimentation en eau de 120 000 habitants, mais aussi d'accompagner notre agriculture avec plus de 2 000 hectares et 145 exploitations agricoles directement concernées. Je ne vais pas entrer davantage dans les caractéristiques techniques du projet parce que c'est précisément ce qui va être présenté dans quelques instants. Ce que je tiens à dire pour ma part, c'est que l'eau est notre or bleu. Et lorsque l'on parle de l'or bleu de la Réunion, on parle de notre agriculture, de notre alimentation, de notre économie, de notre territoire et finalement de notre capacité de résilience et d'adaptation. C'est pourquoi un projet de cette ampleur doit être discuté, expliqué et même questionné. Il doit pouvoir être enrichi par des contributions de celles et ceux qui vivent et travaillent sur ce territoire. C'est tout le sens de la concertation que nous ouvrons aujourd'hui.

Le projet présenté est le résultat de plusieurs années d'étude et de réflexion, mais rien ne serait plus contraire à l'esprit de cette démarche que de considérer que tout serait déjà écrit. La concertation doit permettre de débattre de l'opportunité du projet, de ses objectifs, de ses caractéristiques, de ses impacts et des alternatives possibles. Certains éléments pourront également évoluer en fonction des études qui se poursuivent et des contributions publiques. Pendant 2 mois jusqu'au 7 décembre, nous allons donc ouvrir cet espace de dialogue. Les habitants, les agriculteurs, les riverains, les associations, les acteurs économiques, les collectivités et toutes les personnes qui souhaitent participer pourront s'informer, poser leurs questions, faire part de leurs attentes et formuler des propositions. Comme vous le voyez, nous voulons construire ce projet avec l'écoute du territoire et je veux que cette concertation soit pleinement à la hauteur de cette ambition.

Je veux également saluer le travail accompli par les services du département, par l'équipe projet et par l'ensemble de nos partenaires mobilisés à nos côtés. Mesdames et messieurs, hier nos prédécesseurs ont construit les grands ouvrages qui ont permis à notre territoire de se développer et qui font la fierté de notre territoire. Aujourd'hui, c'est à nous de proposer la suite. Nous ne maîtrisons pas la pluie ni l'évolution des besoins, mais nous pouvons choisir

d'anticiper, d'investir et de bâtir et nous pouvons surtout choisir de le faire avec les Réunionnais dans le dialogue et dans la transparence. Je vous remercie donc pour votre présence à nos côtés aujourd'hui pour préparer ensemble l'avenir de l'eau et donc bien évidemment d'une certaine manière l'avenir de la Réunion. Je vous remercie de votre attention."

Animatrice :

"Merci beaucoup monsieur le vice-président. Alors je retiens que ce projet s'inscrit donc dans le sens de l'histoire mais bien évidemment des évolutions démographiques, économiques et climatiques et qu'il valait mieux effectivement agir plutôt que d'attendre que les choses se passent. Merci pour votre intervention. Entrons maintenant dans le concret. Comment va se dérouler cette concertation et comment chacun pourra y prendre part ? Pour nous présenter les objectifs et l'articulation générale de la concertation, j'accueille madame Sarah Bataille, directrice de l'agriculture et de l'eau au département."

Mme Sarah Bataille (Directrice de l'Agriculture et de l'Eau) :

"Bonjour à tous et bienvenue au sein de l'hémicycle du Conseil départemental de la Réunion. Donc comme l'a dit notre vice-président délégué à l'eau Gilles Hubert, nous lançons aujourd'hui cette concertation MEREN. On l'appelle MEREN Nord puisque cette concertation est centrée sur la partie du projet qui consiste à irriguer les communes de Sainte-Marie, Sainte-Suzanne, Saint-André et d'apporter de l'eau brute sur le territoire de la CINOR et de la CIREST. Mais vous verrez que le projet MEREN Est composé de plusieurs items, notamment la réutilisation des eaux usées traitées qui a fait l'objet d'une concertation publique l'année dernière par exemple ou de programmes de forage sur d'autres secteurs du nord et de l'est de l'île. La concertation a pour objet d'être un temps fort pour s'informer, débattre, contribuer. Elle permettra au public de s'exprimer sur plusieurs items qui sont dictés par la concertation elle-même : l'opportunité du projet, c'est le premier point, ses objectifs qui vont vous être présentés après, ses caractéristiques, ses effets, ses enjeux pour le territoire et également les alternatives possibles. Donc cette période de concertation dure du 6 octobre au 7 décembre avec plusieurs rendez-vous :

- Aujourd'hui pour la réunion de lancement à Saint-Denis au sein du Palais de la Source.
- Une réunion le 19 octobre avec une thématique bien ciblée avec le partenariat de l'Office de l'eau Réunion sur *'L'eau à La Réunion, les besoins aujourd'hui et quels enjeux demain'*, à Sainte-Marie.
- Le 28 octobre sur la thématique *'Changement climatique, comment adapter notre gestion de l'eau'*, sur la commune de Sainte-Suzanne.
- Le 3 novembre sur la thématique *'Construire : qu'allons-nous construire et comment ?'*, spécifiquement sur les infrastructures du projet à Saint-Denis (probablement à la CINOR).
- Et enfin le 19 novembre une réunion thématique sur le thème de l'agriculture réunionnaise sur la commune de Saint-André.

Vous êtes bien évidemment invités à chacune de ces réunions thématiques et les équipes vont vous exposer après le projet et les modalités de participation à la concertation."

Animatrice :

"Merci madame la directrice. Une concertation publique, c'est aussi un cadre et des garanties pour permettre un débat ouvert et de qualité. J'ai le plaisir de donner la parole à monsieur Bernard Vitry, membre de la Commission Nationale du Débat Public et garant."

M. Bernard Vitry (Garant de la CNDP) :

"Merci beaucoup madame, monsieur le vice-président, mesdames messieurs. Monsieur le vice-président, je voudrais vous remercier parce que mon collègue Daniel Guérin et moi-même sommes heureux de pouvoir participer à cette concertation et je voudrais aussi remercier vos services de nous avoir choisis puisque ce n'était pas une obligation légale, mais vous avez donc choisi la CNDP qui peut vous assurer d'une méthodologie et d'un savoir-faire probablement unique en Europe. La Commission Nationale du Débat Public est une des 20 ou 27 autorités administratives indépendantes qui a été créée en 1995 et nous défendons l'article 7 de la Charte de l'environnement, puisque nous sommes régis par le Code de l'environnement (articles L.121-1 et suivants). Nous devons défendre le droit de toute personne d'accéder aux informations relatives.

C'est-à-dire que si quelqu'un du public ce soir ou un autre soir pose une question, nous veillons à ce que cette personne obtienne une réponse. Mais je vous rassure, si vous répondez 'je ne sais pas', c'est une forme de réponse pour la Commission Nationale du Débat Public. Pourquoi un débat et à quoi ça sert ? Eh bien le débat en général se situe bien en amont du projet puisque vous l'avez dit dans votre discours introductif que nous devons déjà nous poser la question de l'opportunité du projet : est-ce opportun, devons-nous le faire comme cela ? En général en métropole, 60 % des projets qui sont soumis à débat ou concertation sont un peu revus après par le maître d'ouvrage, le porteur de projet. Et à la Réunion, deux débats ont permis au maître d'ouvrage de voir que son projet ne tenait pas trop la route et il a été retiré. Les deux projets ont été abandonnés.

Et je voudrais aussi vous rappeler les six principes de la CNDP, nos six valeurs :

1. **L'indépendance** : Comme je vous l'ai dit, on est une autorité indépendante du porteur de projet.
2. **La neutralité** : Contrairement à une enquête publique, nous ne donnons aucun avis sur le projet. Nous faisons remonter ce que nous entendons pendant les réunions et c'est au maître d'ouvrage de décider ce qu'il fait.

3. **L'argumentation** : Dire 'je suis pour' ou 'je suis contre' ne suffit pas, il faut dire pourquoi. Ces arguments servent au maître d'ouvrage pour se faire une idée ou revoir son dossier.
4. **L'égalité de traitement** : Il n'y a pas la parole d'un notable contre celle d'un citoyen lambda, toutes les paroles sont au même niveau.
5. **La transparence** : Ce n'est ni un référendum ni un sondage d'opinion, chaque argument compte.
6. **L'inclusion** : Nous nous rendons auprès des publics qui ne viennent pas dans ce type de réunion, les publics éloignés.

Voilà, je me tiens à votre disposition ainsi que Daniel Guérin pour répondre à toutes vos questions concernant la Commission Nationale du Débat Public et notre travail."

Animatrice :

"Merci beaucoup monsieur Vitry. Nous allons maintenant entrer dans MEREN Nord. Pourquoi ce projet ? Comment le département entend-il répondre aux enjeux liés à la ressource en eau et au changement climatique ? Et que prévoit concrètement MEREN ? Je vous propose tout d'abord de le découvrir en images."

Voix-off de la vidéo de présentation :

"À la Réunion, l'eau est une ressource précieuse. Face au changement climatique, à l'évolution des besoins et aux enjeux d'autonomie alimentaire, le département de la Réunion porte un grand projet hydraulique, MEREN, pour la mobilisation des ressources en eau des micro-régions Est et Nord. De Saint-Denis à Saint-André, MEREN Nord permettra avant tout de soutenir l'agriculture, de sécuriser durablement l'alimentation en eau potable de près de 120 000 habitants et d'accompagner le développement économique du territoire. Chaque année, près de 30 millions de m³ d'eau pourront être mobilisés.

Au cœur du projet, GANOR : une galerie de transfert d'eau de près de 6 km sera creusée dans le massif de Sainte-Marie grâce à un tunnelier de près de 6 m de diamètre. Cette galerie viendra se raccorder à la galerie existante de Salazie Amont qui assure déjà le transfert d'eau vers l'ouest. Pour construire ces ouvrages, une importante base de chantier sera mise en place : plateforme technique, centrale à béton, installation de traitement des eaux et des matériaux excavés, tunnelier, zone logistique et bases-vie. Une usine dédiée fabriquera également les voussoirs, les anneaux de béton qui constitueront le revêtement de la galerie. Les eaux de chantier seront traitées avant leur rejet et les matériaux excavés seront réutilisés et valorisés chaque fois que possible.

La galerie GANOR permettra de transférer l'eau vers les futurs réservoirs de stockage. Depuis ces réservoirs, une conduite maîtresse de plusieurs dizaines de kilomètres, véritable colonne vertébrale du projet, acheminera l'eau vers les

différents réseaux qui desserviront les usages agricoles, l'eau potable et les industriels de Bois-Rouge. MEREN Nord permettra d'irriguer plus de 2 000 hectares de terres agricoles entre Sainte-Marie, Sainte-Suzanne et Saint-André, soit 145 exploitations bénéficiaires. Par la suite, MEREN Est prolongera cette ambition jusqu'à Saint-Benoît. Le projet prévoit plusieurs centrales hydroélectriques afin de produire une énergie renouvelable en valorisant la circulation naturelle de l'eau, ainsi que des panneaux photovoltaïques. MEREN, c'est bien plus qu'une infrastructure, c'est un projet au service d'une gestion durable de l'eau."

Animatrice :

"Ces images nous donnent déjà une première vision du projet, mais maintenant nous allons rentrer plus loin dans la réalité du projet. Pourquoi MEREN Nord, comment il fonctionne, quels ouvrages sont envisagés. Pour nous l'expliquer, nous accueillons l'équipe projet technique : Alexandre Moulama, responsable de la cellule aménagement hydraulique, et Olivier Meyer, chargé d'opération infrastructures hydrauliques au département. J'associe également Léo Klimkovic de la SAPHIR qui répondra à vos questions tout à l'heure. Alexandre, à vous la parole."

M. Alexandre Moulama (Responsable de la cellule aménagement hydraulique) :

"Oui, bonjour à tous. Pour reposer le contexte : aujourd'hui, le département gère 4 grands périmètres irrigués (Bras de la Plaine, Bras Cilaos, Littoral Ouest, Champ Borne), représentant environ 17 700 hectares irrigués qui contribuent à notre souveraineté alimentaire. Ces ouvrages contribuent aussi à l'alimentation en eau potable des ménages puisque environ 40 % de l'eau qui y transite sert aux intercommunalités pour en faire de l'eau potable. Ces ouvrages sont gérés de manière écologique avec des passes à poissons sur les prises d'eau.

Le projet MEREN Nord s'articule autour de plusieurs ouvrages majeurs :

1. **La galerie GANOR** : une galerie de 6 km raccordée à la galerie existante de Salazie Amont (basculement des eaux) pour récupérer une partie de ces eaux et les transférer vers 2 réservoirs d'eau brute situés à Sainte-Marie.
2. **La conduite maîtresse** : une colonne vertébrale (grosse canalisation) permettant de transférer l'eau de Sainte-Marie jusqu'à Saint-André.
3. **Les réseaux de distribution** : connectés à la conduite maîtresse pour irriguer la basse plaine de Sainte-Marie à Saint-André.

En termes d'irrigation, MEREN Nord prévoit d'irriguer un peu plus de 2 500 hectares entre 0 et 250 m d'altitude (480 ha à Sainte-Marie, 920 ha à Sainte-Suzanne, 660 ha à Saint-André), soit environ 17 millions de m³ d'eau attribués à l'agriculture sur les 30 Mm³ mobilisés.

Concernant l'eau potable, 9 millions de m³ seront mis à disposition pour sécuriser l'alimentation des deux intercommunalités (CINOR et CIREST) sur les 4 communes (Saint-Denis, Sainte-Marie, Sainte-Suzanne, Saint-André) avec des points de livraison prévus. Enfin, 4 millions de m³ d'eau sont destinés au développement économique et en particulier à la sécurisation du pôle industriel de Bois-Rouge."

M. Olivier Meyer (Chargé d'opération infrastructures hydrauliques) :

"Pour vous apporter des précisions techniques : la galerie GANOR aura un diamètre de 6 m et un tracé de 6 km avec une pente moyenne de 1 % assurant un écoulement gravitaire vers le nord de Sainte-Marie. La conduite maîtresse de 20 km (diamètre de 1 m) suivra les chemins d'exploitation et voiries en bordure de parcelle afin de minimiser l'impact foncier et environnemental, tout en franchissant 20 grandes ravines. Des variantes de tracé seront présentées lors des prochaines réunions thématiques.

Sur le plan des bénéfices économiques, le chantier créera des emplois directs dans les travaux publics, assurera le maintien et la création d'emplois agricoles, facilitera la diversification maraîchère avec la canne comme culture pivot, et produira de l'énergie renouvelable (hydroélectricité et photovoltaïque). Les études d'avant-projet (AVP) sont en cours. Les dépôts réglementaires et les enquêtes publiques auront lieu l'année prochaine (2027), pour un démarrage des travaux envisagé en 2029 et des mises en service échelonnées à partir de 2038."

Mme Sarah Bataille (Directrice de l'Agriculture et de l'Eau) :

"Pour les éléments financiers : les études de conception s'élèvent à 14 millions d'euros, cofinancées par le FEDER, l'AFD et l'Office de l'Eau. La phase de réalisation des travaux est estimée à ce stade à 291 millions d'euros, sollicitant les fonds européens (FEDER pour la galerie et la conduite maîtresse, FEADER pour les réseaux agricoles), l'État, l'OFB, l'AFD et l'Office de l'Eau.

Sur le calendrier : nous sommes dans les études de maîtrise d'œuvre. Les dépôts réglementaires interviendront après cette concertation pour un début des travaux vers 2029 et des mises en service échelonnées dès 2038."

Animatrice :

"Merci madame Bataille. Qui souhaite poser la première question ou réaction ?"

Question : « Mais justement sur le financement aujourd'hui, est-ce qu'il est garanti ? Est-ce qu'il y a des avancées ? 300 millions d'euros, c'est vrai qu'on se pose des questions. Ça c'est en plus, c'est que pour Meren Nord, alors qu'il y a déjà REUT à financer aussi. Donc aujourd'hui, qu'est-ce qu'on peut dire sur les avancées sur le financement ? »

Mme Sarah Bataille (Directrice de l'Agriculture et de l'Eau) : « Et ben sur le financement, on avance de front sur tous les sujets. Effectivement sur la partie réutilisation des eaux usées traitées, nous avons déposé un dossier par exemple à l'Office français de la biodiversité pour un montant de 9 millions d'euros sur la partie travaux. L'AFD finance déjà la partie études et sur la partie REUT, on va travailler avec l'Office de l'eau de La Réunion pour en financer une partie. Le projet REUT étant dans cette enveloppe globale un projet à hauteur de 55 millions d'euros. »

Question « D'accord. Et pour ce qui est de l'Europe aujourd'hui, il y a des discussions avec l'Europe, j'imagine ? Il y a des avancées ? Il n'y a pas de garantie encore aujourd'hui ? »

Mme Sarah Bataille : « Alors, sur la partie études, on y est déjà, ce sont des dossiers qui sont déjà déposés. Après, oui, avec l'Europe, on discute, alors pas directement avec l'Europe, mais au niveau national, mais on est dans les temps de préparation de ces enveloppes. Donc, on participe aussi aux divers échanges pour valoriser le projet, l'État est à nos côtés. On a fait un COPIL sur le projet Meren il y a quelques semaines avec le SGAR, qui nous a confirmé que le projet était bien d'un intérêt commun à l'échelle de l'île et qu'il mérite effectivement l'attention du niveau national et du niveau européen sur ce projet d'envergure, comme l'a été dans le temps le projet basculement ou les projets d'irrigation du Sud. »

M. Gilles Hubert (Vice-président du Conseil Départemental) : « Effectivement, c'est un projet qui est mature aujourd'hui. On n'est pas sur des intentions, il y a des études conséquentes. Aujourd'hui, nous sommes dans une phase de consultation mais le dossier est solide, il est mature et nous avons bon espoir d'avoir une oreille attentive de la part de l'Europe. »

M. Fontaine (Président de la Chambre d'Agriculture) : « Monsieur le vice-président, merci de m'avoir invité aujourd'hui dans ce moment d'échange par rapport au projet Meren. À La Réunion, on parle du projet Meren depuis un certain nombre d'années et je vous félicite

que ça commence à devenir réaliste. Quand on est dans une phase de débat public, ça veut dire qu'il y a quelque chose de très sérieux qui avance.

Moi je voulais donner quelques messages et peut-être éclairer une position. On a pu entendre le président de Chambre qui avait émis quelques réserves sur le projet Meren, mais ce n'était pas des réserves sur la faisabilité ou sur l'utilité et la nécessité d'avoir ce projet. C'était surtout par rapport à nos collègues de Salazie qui aujourd'hui connaissent des difficultés particulières, notamment dues au changement climatique, et qui se retrouvent sans solution par rapport à leur projet d'irrigation. Mais je sais que là aussi le Département a un gros travail d'études qui va passer dans une phase concrète pour qu'il y ait une solution aussi pour nos collègues de Salazie.

Rome ne s'est pas construite en un jour et là on est sur une étape, notamment sur le projet Meren Nord, qui est une nécessité. On voit qu'aujourd'hui on est en baisse de tonnage que ce soit pour la canne et le blocage pour nos agriculteurs dans le Nord pour diversifier leur production parce qu'ils n'ont pas accès à l'eau. Je pense que ça donne des opportunités très intéressantes pour la filière canne ou pour la diversification végétale ou animale sur plus de 2 000 hectares et plus de 140 agriculteurs concernés.

Cependant, il ne faut pas oublier non plus les hauts de l'Est et du Nord, au-dessus de 250 mètres. Il y a pas mal d'agriculteurs qui sont dans les hauts et pour avoir l'adhésion du monde agricole et du grand public, il faut aussi avoir un message pour ces agriculteurs qui connaissent des difficultés. L'eau est tellement rare aujourd'hui qu'il ne faut pas se limiter à une seule source d'approvisionnement. Dans les hauts de l'Est, il y a de l'eau, mais il faut apprendre à stocker et à l'utiliser différemment. Je prends ma part de responsabilité en tant que président de Chambre pour accompagner les agriculteurs à utiliser l'eau de manière beaucoup plus raisonnable, équilibrée et avec de nouvelles technologies.

Passer de 61 tonnes de canne est une moyenne, mais dans ces secteurs-là, 100 tonnes à l'hectare est un objectif atteignable avec une bonne utilisation. Il y a plus que besoin de ce réseau d'irrigation car les enjeux agricoles sont clairs, fixés dans les États généraux de la canne et dans les conférences de souveraineté alimentaire. Le sujet de l'eau se pose à chaque fois entre le foncier et l'accès à l'eau. Je félicite encore le Département d'avoir une politique volontaire dans ce domaine. »

M. Gilles Hubert : « Merci d'avoir répondu favorablement à notre invitation. Première chose à bien intégrer : Meren, ce n'est pas du prélèvement supplémentaire. Il y a des eaux dans les galeries existantes qui ne sont pas totalement utilisées et qui vont être réorientées vers Meren. On ne va pas prélever en plus.

Meren, ce n'est pas seulement une conduite principale, c'est aussi la réutilisation des eaux usées (REUT) et des forages. Et concernant les hauts de l'Est, les projets Prodéo apporteront des réponses aux secteurs des hauts de Saint-Denis, Bretagne, La Montagne, Salazie et la Plaine des Palmistes avec des forages mis à disposition. Une partie de ces volumes d'eau sera aussi mise à disposition des intercommunalités pour potabiliser et sécuriser l'alimentation en eau potable des populations. »

Question : « Bonsoir. Je suis habitant à La Bretagne et installé à La Réunion depuis 25 ans. Il y a quelque chose qui m'a étonné dans le diapo présentant les différents ateliers de concertation. Le président de la Chambre d'agriculture a parlé de rareté de l'eau et tout le monde semblait d'accord. Je n'ai pas vu d'atelier sur la sobriété dans les ateliers de concertation, comme si ça allait de soi que tout le monde allait avoir plus d'eau à disposition et l'utiliser sagement. »

Mme Sarah Bataille : « Les ateliers sont en cours de construction aujourd'hui, notamment le premier atelier sur Sainte-Marie le 19 octobre avec le concours de l'Office de l'eau. C'est un sujet qu'on pourra aborder : la sobriété à tous les échelons, des particuliers au robinet d'eau potable, des agriculteurs aux industriels.

Lors de la concertation publique, on doit rester focus sur le projet Meren, qui s'inscrit dans le Plan Départemental de l'eau et des aménagements hydrauliques à l'horizon 2050. Les mesures de sobriété sont la base de nos interventions. Sur nos périmètres irrigués, le rendement moyen est de 85 %. Nous demandons aussi aux éleveurs d'avoir des retenues collinaires en bon état pour les alimenter à partir de notre réseau. »

M. Badat (Office de l'Eau) : « Bonsoir à tout le monde. Le sujet de la sobriété est par principe intégré à l'ensemble des réflexions. Dans le projet Meren, il y a la récupération des eaux usées traitées, ce qui évite de prélever dans le milieu naturel. L'approche sobriété passe aussi par l'évolution des pratiques culturales, pour mieux considérer la petite goutte d'eau qui arrive au champ et optimiser son utilisation avec l'agroécologie ou l'hydrologie régénérative. L'enjeu est de se préparer aux exigences de demain. »

M. Gilles Hubert : « Dans l'ADN même du projet, Meren ne constitue surtout pas de nouveaux prélèvements. C'est le prélèvement d'origine de 1985 qu'on va optimiser et remettre en distribution. De plus, le projet Grand Prodéo démontre que la réutilisation des eaux usées est possible à grande échelle, pour nous inscrire dans un cadre général de sobriété. »

M. Fontaine : « Il y a aussi un accompagnement spécifique à faire pour le milieu agricole et le grand public. Lors de l'arrivée de l'eau sur l'antenne 4 dans l'Ouest en 2001, des accompagnements spécifiques avaient été mis en place. Aujourd'hui, on a un peu moins

d'eau et on doit faire évoluer notre accompagnement avec du matériel plus économe, comme le passage de l'aspersion au goutte-à-goutte. Il y a un double intérêt : économique et écologique. »

Question : « Bonjour à tous. Président des Entreprises du paysage à La Réunion et chef d'entreprise dans l'irrigation depuis 27 ans. On ne peut que se réjouir de ce projet en voyant la prise en compte des besoins futurs. Concernant la ressource, vous dites qu'il n'y a pas de prélèvement supplémentaire, mais on a l'impression qu'on va récupérer l'eau d'une galerie qui en prend déjà. Il faudrait prévoir en plus des forages ou d'autres arrivées d'eau. »

Mme Sarah Bataille : « Sur le projet basculement des eaux, il y a quatre prises d'eau (Cayenne, Fleur Jaune dans Salazie, et Rivière des Galets, Bras de Sainte-Suzanne dans Mafate). Les autorisations réglementaires de l'époque stipulaient un chiffre de 97 millions de m³ autorisés. Aujourd'hui, on prélève bien moins.

Dans la galerie Salazie Amont creusée en 2004, le tunnelier avait touché une nappe sous la Plaine des Fougères. Aujourd'hui, un rideau de pluie d'environ 165 litres par seconde coule toujours dans la galerie. Les études du BRGM et de l'Office de l'eau montrent que la nappe est toujours présente et alimentée. On va capter et isoler cette eau de qualité potable jusqu'à un réservoir dédié dans les hauts de Sainte-Marie pour alimenter la CINOR et Saint-Denis.

De plus, la réglementation nous demande de revoir nos débits réservés en débits minimums biologiques pour les rivières. Nous avons pris le parti d'augmenter nos débits réservés de 20 % pour préserver la vie de la rivière face au changement climatique, et le reste est capté pour le Nord et l'Est. Des forages et le futur projet Meren Est viendront compléter le dispositif. »

Question : « Représentant des Jeunes Agriculteurs. Faut-il s'attendre pour les agriculteurs à une baisse de l'approvisionnement en eau, notamment sur les futures tranches du projet Prodéo dans l'Ouest ? Et au niveau du prix de l'eau, restera-t-on toujours sur le prix départemental de 9 centimes ? Il me semble important de rappeler que 40 % de l'eau brute basculée sert aux EPCI pour la population. »

Mme Sarah Bataille : « Les projets Prodéo dans les hauts sont pleinement intégrés dans le bilan des besoins et ressources à 2050. Il n'y aura aucune diminution de volume pour les agriculteurs de l'Ouest ou sur les prochaines tranches de Prodéo.

Concernant le tarif, la politique de la collectivité est de viser une harmonisation. De nouveaux contrats d'exploitation SPL entreront en vigueur au 1er janvier 2027 avec une évolution maîtrisée des tarifs. Pour la REUT, le coût de revient est supérieur aux 10 centimes pratiqués aujourd'hui, mais grâce aux subventions, on veillera à ce que le prix reste concurrentiel pour les agriculteurs de Sainte-Marie. »

Question :

« Merci. Chef de projet ENR chez Energies Réunion. Je travaille notamment sur l'alimentation en eau de Bras-d'Élian, ainsi que sur l'alimentation en eau de Bras-Panon et de Dioré.

Dans le cadre du projet MEREN, il y a toute une partie consacrée à l'alimentation des différentes UTEP du Nord-Est. Je souhaitais connaître les règles de gestion et les capacités envisagées pour chacune de ces UTEP sur la durée de vie du projet. »

Alexandre Moulama / Olivier Meyer :

« Quand vous parlez des UTEP, votre question porte sur la valorisation énergétique, c'est bien cela ? »

Réponse :

« Non, il s'agit plutôt de l'alimentation en eau brute pour la production d'eau potable. »

Alexandre Moulama :

« D'accord. J'espère pouvoir répondre à votre question.

Concernant les besoins, nous avons recensé ceux des intercommunalités, qui travaillent actuellement sur leurs schémas directeurs. Nous avons donc bien identifié les besoins de la CINOR et de la CIREST, et nous échangeons régulièrement avec elles afin d'essayer d'y répondre.

Un point a été fait très récemment avec la CIREST pour ajuster les besoins en fonction de son schéma directeur, qui évolue. Un autre point a été réalisé avec la CINOR. Aujourd'hui, nous sommes en phase sur les zones de livraison et les besoins exprimés pour chaque commune.

Pour l'alimentation en eau potable, deux volets sont prévus : un volume d'appoint, qui permettra d'apporter de l'eau aux intercommunalités de manière régulière pour répondre aux besoins de la population, et un volume de sécurisation. Ce second volet permettra

d'intervenir en secours en cas de défaillance ou de problème d'alimentation sur le réseau de l'intercommunalité, en fournissant de l'eau brute afin de maintenir le service d'eau potable.

Ces besoins ont été définis, mais nous poursuivons le dialogue avec les intercommunalités, car leurs besoins évoluent également. Nous cherchons à répondre à une partie de ces besoins, sachant que les intercommunalités doivent aussi s'équiper et développer leurs propres infrastructures pour répondre à l'ensemble de leurs besoins.

L'objectif est de trouver des synergies et de mutualiser les moyens publics afin d'optimiser les interventions, aussi bien du côté des intercommunalités que du nôtre. »

Sarah Bataille :

« Je comprends mieux la question. Lorsque le projet MEREN alimentera l'UTEP de Dioré, celle-ci pourra éventuellement prélever moins d'eau à Bras-des lianes L'idée est aussi de pouvoir alimenter Dioré afin de libérer de l'eau pour Bras-Panon, notamment pour Gros-Matin.

Les conséquences sur la gestion de la valorisation énergétique de Bras-d'Élian seront à étudier de votre côté.

Il faut toutefois rappeler que l'eau apportée par les infrastructures départementales aux intercommunalités leur est vendue. Il appartiendra donc également à leur exploitant de comparer les différentes possibilités : acheter de l'eau au Département ou continuer à prélever de l'eau à Bras-d'Élian, qui, jusqu'à présent, est gratuite, me semble-t-il, dans le schéma actuel.

Ce que nous faisons déjà dans le Sud, dans une partie de l'Ouest, et ce que nous avions proposé à la CIREST, c'est que la collectivité départementale et son exploitant puissent prendre en charge l'ensemble des ouvrages en amont, depuis le captage jusqu'au réservoir commun, appelé réservoir de tête. Celui-ci pourrait être alimenté par différentes ressources : Bras-d'Élian, MEREN, un forage, etc.

Comme cela se pratique à Dassy, à Saint-Pierre, ou au Golf, à Saint-Louis, l'UTEP serait située juste en aval. L'intercommunalité achèterait alors l'eau à la sortie du réservoir, tandis que la gestion des ouvrages en amont relèverait de la collectivité et de son exploitant.

Les discussions avec la CIREST sont toujours en cours. Nous aboutirons peut-être un jour à un accord sur ce sujet, mais, pour le moment, tout reste ouvert.

Nous n'imposons pas aux intercommunalités de volumes précis à acheter auprès du Département ou de ressources à privilégier. Chacune réalise son propre schéma et ses

simulations de gestion afin de déterminer la meilleure manière d'intervenir et, au final, d'apporter de l'eau potable à la population après son traitement dans l'unité de potabilisation. »

Réponse :

« Oui, c'était exactement cela. Il y a actuellement des périodes d'étiage qui deviennent difficiles. Dans ces conditions, le projet MEREN pourrait contribuer à l'alimentation en eau. D'accord, merci. »

Question: « J'ai participé à une réunion du GIEC au MOCA sur les risques de sécheresse. Il y était indiqué que plus de 60 % de l'eau pluviale retourne à la mer. Est-ce qu'une partie de cette eau pluviale ne pourrait pas être récupérée et injectée dans le réseau avant de partir à la mer ? »

M. Badat : « À La Réunion, les perspectives globales montrent que nous aurons pratiquement autant d'eau qu'aujourd'hui, mais répartie différemment : des saisons des pluies plus courtes et plus intenses, et des saisons sèches plus longues.

Le premier et meilleur stockage, c'est l'eau souterraine. Nos forêts dans les hauts sont de vraies éponges qui permettent à l'eau de s'infiltrer vers les nappes. Sur les 7 milliards de m³ de pluie annuelle : 3 milliards s'évaporent dans l'atmosphère, 1 milliard ruisselle dans les rivières et 3 milliards alimentent les nappes. Une augmentation de 1 °C de température génère +7 % d'évapotranspiration. D'où l'importance de favoriser l'infiltration souterraine, complétée par les retenues collinaires agricoles (1 million de m³ au Tampon) et la récupération des eaux de pluie de toiture chez les particuliers. »

Question : « C'est 7 milliards de m³ d'eau pluviale qui s'écoulent pendant l'année. Prélever les ravines sèches en temps de crue et en période cyclonique est une solution qu'on ne peut pas mettre de côté pour réapprovisionner les méga-structures comme au Tampon. La pluralité des solutions permettra à l'agriculture de demain de rester debout. »

M. Fontaine : «Merci à vous. Je parlais de Salazie tout à l'heure, mais euh je parlais de Rome aussi à l'époque, on a fait beaucoup de choses incroyables.Je pense qu' on ne peut pas écarter la rivière de l'Est, la centrale hydroélectrique de la rivière de l'Est, c'est des millions de litres d'eau qui sont à la mer. On me dit que techniquement c'est pas si facile et cetera, mais je pense que il y a une fusée qui vient de partir de l'espace. À mon avis techniquement, on devrait trouver une solution quand même hein.. »

Animatrice : Merci, Monsieur Fontaine. Est-ce qu'il y a une autre réaction, une autre question ?

Les questions qui n'ont pas encore reçu de réponse complète continueront bien évidemment à nourrir le débat et la démarche de concertation. Elles alimenteront les ateliers et la réflexion collective.

Vous l'avez compris, ce n'est que le début ! La concertation se poursuit jusqu'au 7 décembre, avec plusieurs rendez-vous thématiques pour approfondir les sujets qui viennent d'être évoqués. Le prochain rendez-vous aura lieu le lundi 19 octobre à 15 h 30, à Sainte-Marie, autour d'une question centrale : **« L'eau à La Réunion : quels besoins aujourd'hui, quels enjeux pour demain ? »**, avec l'Office de l'eau.

D'autres rencontres seront consacrées au changement climatique, aux ouvrages et aux conditions de réalisation de MEREN Nord, puis à l'eau pour l'agriculture réunionnaise.

Nous nous retrouverons ici, au Palais de la Source, le lundi 7 décembre à 16 h 30, pour la plénière de clôture.D'ici là, vous pouvez continuer à vous informer et à contribuer sur le site meren. Et si vous n'êtes pas à l'aise avec les sites internet, je vous invite à vous inscrire sur papier, juste à l'arrière de la salle. Vous y trouverez des listes sur lesquelles vous pourrez noter votre participation aux prochains ateliers et aux prochaines réunions, afin de continuer à nourrir le débat.

Avant de conclure, il y a une question que l'on se pose souvent : que se passera-t-il après le 7 décembre ?

Plusieurs étapes sont prévues. Tout d'abord, l'ensemble des contributions fera l'objet d'une analyse et d'une synthèse. De son côté, la CNDP rendra un bilan indépendant. Enfin, le Département répondra aux enseignements de la concertation. Ces étapes interviendront après le 7 décembre.

Sur ce, nous allons clôturer cette première réunion de concertation.

Je vous invite à continuer à vous informer et à participer. Il est important que vous puissiez vous exprimer et contribuer à ce projet.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente soirée. Vous pourrez continuer à échanger avec l'équipe projet pendant le rafraîchissement qui aura lieu juste après.

Bonne soirée à vous et à très bientôt !